

## Vente directe aux acheteurs professionnels dans la domaine bijoux, mode et accessoires de mode ainsi le secteur gourmet

La vente directe à des revendeurs est autorisée dans le domaine bijoux, mode et accessoires de mode ainsi le secteur gourmet.

Chaque exposant de ce domaine est libre d'avoir ou non des articles en vente directe. Les exposants qui le proposent recevront un panneau de stand supplémentaire avec l'indication « Vente directe ».

**NOTICES** les intéressés ayant omis de s'inscrire à la vente directe avant le **17 juillet 2026** ne pourront y participer.

Les exposants qui se décident pour cette solution confirment par ce formulaire de respecter les conditions suivantes :

- Avec la vente directe, mon stand conserve son esthétique soignée et son attrait
- Mon activité de vente directe ne fait pas du salon un marché

---

### Vente directe souhaitée

Société .....

Personne de contact .....

Halle / No. du Stand .....

Je confirme m'en tenir aux conditions ci-dessus en cas de vente directe.

Lieu et date

Cachet et signature légale

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_